



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 430 000 personnes. Jouant un rôle déterminant dans le développement de la grande région métropolitaine, elle représente l'un des principaux employeurs de la Rive-Sud avec près de 3 000 employés. La Ville de Longueuil propose un milieu de travail stimulant, la possibilité de réaliser de grandes aspirations professionnelles et de contribuer à un milieu de vie des plus dynamiques. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

DIRECTRICE – BIENS IMMOBILIERS
DIRECTEUR – BIENS IMMOBILIERS
DIRECTION DES BIENS IMMOBILIERS

Poste cadre régulier

Salaire : de 131 609\$ à 164 549\$ (Classe 11)

Concours numéro : 2020-0539(E)

Durée de l'affichage : du 21 août au 3 septembre 2020

MANDAT

La personne planifie et gère tous les projets touchant les bâtiments municipaux touchant les compétences de la Ville de Longueuil et de l'agglomération (qualité, coût, échéancier) tels que : bâtiments administratifs, corporatifs, communautaires, culturels et loisirs, installations aquatiques, postes de police, casernes incendies, usines eau potable et eaux usées ainsi que, l'éclairage public. Elle gère également toutes les activités de maintenance préventive et corrective des bâtiments.

Elle est également responsable du parc de bâtiments de la ville de Longueuil et joue le rôle de propriétaire en termes d'exploitation et de gestion des espaces.

La personne est également responsable de produire des stratégies visant le développement et le maintien des actifs de la ville de Longueuil et de l'agglomération tels que : le plan directeur de gestion des bâtiments de la ville de Longueuil, le plan directeur des espaces corporatifs, etc. Elle doit optimiser le niveau de service dans la réalisation des activités relevant de sa compétence.

La directrice ou le directeur des biens immobiliers est aussi responsable de fournir le soutien nécessaire aux instances décisionnelles et aux services municipaux, en matière de gestion des immeubles et de soutien aux autres directions de la Ville.

EXIGENCES

- ✓ Détenir une maîtrise en gestion et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou de l'Ordre des architectes du Québec;
- ✓ Détenir la certification PMP;
- ✓ Six (6) à neuf (9) années d'expérience pertinente;
- ✓ Expérience dans le domaine municipal dont une certaine expérience dans une direction de gestion des biens immobiliers;
- ✓ Expérience en gestion de projets;
- ✓ Connaissance des principes, méthodologies et outils en amélioration continue;
- ✓ Connaissance de la norme ISO 55 0000 (gestion des actifs) un atout;
- ✓ Aptitudes pour le travail d'équipe, le leadership, le dynamisme, la concertation, la mobilisation du personnel et l'entregent;
- ✓ Posséder une bonne connaissance en bâtiment;
- ✓ Se démarquer par son leadership, sa vision stratégique, sa rigueur, sa proactivité et son professionnalisme;
- ✓ Démontrer un grand sens d'analyse de la planification, de l'organisation et du contrôle des portefeuilles de projets;
- ✓ Forte préoccupation du service à la clientèle;
- ✓ Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise;
- ✓ Posséder un permis de conduire valide.

PROCÉDURE POUR POSER SA CANDIDATURE

Les conditions de travail seront déterminées selon le *Protocole de conditions de travail du personnel cadre*. Toute personne intéressée doit nous faire parvenir son curriculum vitae **en mentionnant le numéro de concours 2020-0539(E) au plus tard le 3 septembre 2020** à l'adresse ci-dessous :

Division de la dotation – Direction des ressources humaines
 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4
 Courriel : resshum@longueuil.quebec



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. **Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.**